

PIÈCE R-2



Date

79	05
Année	Mois

0 7 3 2 7 0 1 0 0 3 9
N° dossier



Gouvernement du Québec
L'Inspecteur général
des institutions financières
Service des compagnies

Loi sur les compagnies, parties 1, 2 et 3

<input type="checkbox"/> 20	L.P.	<i>1468-1183</i>
<input checked="" type="checkbox"/> 21	L.P.S.	
<input type="checkbox"/> 22	L.P.S. avec changement de dénomination sociale	
<input type="checkbox"/> 23	L.P. de fusion	
<input type="checkbox"/> 24	L.P. de correction	
<input type="checkbox"/> 25	Changement de dénomination sociale	
<input type="checkbox"/> 26	Changement de siège social	
<input type="checkbox"/> 27	Changement du nombre d'administrateurs	

Loi sur les compagnies, partie 1A

<input type="checkbox"/> 30	Certificat de constitution
<input type="checkbox"/> 31	Certificat de fusion
<input type="checkbox"/> 32	Certificat de modification
<input type="checkbox"/> 33	Certificat de continuation
<input type="checkbox"/> 34	Certificat d'attribution d'une dénomination sociale
<input type="checkbox"/> 35	Certificat rectifié/complété
<input type="checkbox"/> 36	Avis relatif à l'adresse du siège social
<input type="checkbox"/> 37	Avis relatif à la composition du conseil d'administration

Autres

<input type="checkbox"/> 40	Documents administratifs
<input type="checkbox"/> 45	Correspondance
<input type="checkbox"/> 50	Rapport consolidé
<input type="checkbox"/> 55	Rapport initial
<input type="checkbox"/> 15	Certificat de reprise d'existence (56)
<input type="checkbox"/> (Année)	Rapport annuel
<input type="checkbox"/> 60	Permis
<input type="checkbox"/> 70	Divers



Gouvernement du Québec
Ministère des Consommateurs,
Coopératives et Institutions financières
Service des compagnies

**LETTRES PATENTES
SUPPLÉMENTAIRES**

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières accorde les présentes lettres patentes supplémentaires confirmant la résolution ou le règlement joint à ce document, à

PROJET CITE DES RETRAITES DE L'ESTRIE INC.

en vertu de la Loi des compagnies.

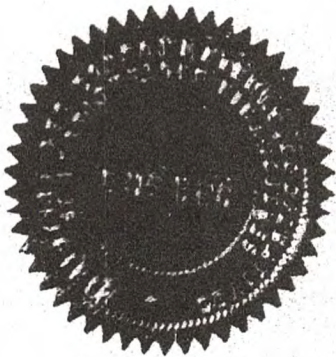
Données et scellées à Québec,

le 7 mai 1979

et enregistrées le 17 mai 1979

libro C-992

folio 7



Le Ministre

par:

PROJET CITÉ DES RETRAITÉS DE L'ESTRIE INC.

EXTRAIT des délibérations d'une assemblée générale spéciale des membres de la corporation:

ASSEMBLÉE du 7 mai 1979 dûment convoquée et à laquelle il y avait quorum.

SOU MIS à l'assemblée une requête au Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, préparée par les soins de Me André Couture, notaire, aux termes de laquelle la corporation demande l'émission de lettres patentes supplémentaires pour modifier les objets de la corporation et pour augmenter la limite des biens immeubles que pourra posséder la corporation.

Sur motion proposée par Philippe Roy, appuyée par Roland Dubois, il est résolu à l'unanimité:

QUE les objets pour lesquels la corporation est constituée sont remplacés par les suivants:-

a.- Entretien des logements pour familles ou particuliers à faible revenu et pour des familles ou particuliers à revenu moyen selon la définition qu'en donne la Loi nationale sur l'habitation;

b.- Acheter, prendre à bail, tenir, construire, développer ou améliorer les terrains ou bâtiments nécessaires pour atteindre lesdits buts;

c.- Se procurer des fonds au moyen de souscriptions, de dons de membres et en recevant des dons testamentaires ou autres, en vue d'atteindre lesdits buts;

d.- Faire tout ce qui est susceptible de contribuer à la réalisation des buts précités;

e.- Les activités de la corporation se poursuivront sans but lucratif à l'endroit de ses membres et tous les profits ou accroissements de la corporation éventuels ne seront utilisés que pour l'avancement de ces buts.

Que les paragraphes a. et b. de la page 4 des lettres patentes du 30 juin 1976 sont remplacés par ce qui suit:

- En cas de liquidation ou de dissolution de l'association, le solde de l'actif de la corporation, après règlement des dettes et de la masse passive, sera cédé à une autre organisation de charité reconnue dans la province ou ailleurs au Canada;
- Les directeurs offriront leurs services en cette qualité sans rémunération, et qu'aucun directeur ne doit recevoir de profits, soit directement ou indirectement, en vertu de son poste, à condition que les dépenses qu'un directeur subisse dans l'exercice de ses fonctions lui soient raisonnablement défrayées.

Le montant auquel seront limités les biens immobiliers de la corporation sera de DIX MILLIONS DE DOLLARS (\$10,000,000.00).

Toutes les autres dispositions de la corporation déjà accordées dans sa charte datée du 30 juin 1976, demeurent les mêmes.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu que le président, ROBERT ROY, et le secrétaire, JEAN MERCIER, soient par les présentes autorisés à signer la requête ci-haut ainsi que tous les autres documents accessoires.

Jean Mercier, pte

CERTIFIÉE COPIE CONFORME

Sherbrooke, le 7^e jour de mai
mil neuf cent soixante-dix-neuf.

Henri Lavoie

*Commissaire à l'assurances
District de St. François*

No : 450-17-008552-227

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre civile)
DISTRICT DE SAINT-FRANÇOIS

HABITATIONS L'ÉQUERRE INC.

Demanderesse

c.

RENÉ ST-AMANT ET ALS

Défendeurs

PIECE P-8

FRÉDÉRIC-ANTOINE LEMIEUX, Avocats

75 Wellington Nord, bureau 401
Sherbrooke (Québec) J1H 5A9
Tél. (819) 566-3939
Télec. (819) 566-5504

Courriel : bureau@lemieuxavocats.ca

Me Frédéric-Antoine Lemieux
N/d: 2770-1 BD3303

Subject Pièce R-2
Case name Johanne Proulx et al. c. Michel Fortin et al.
Court file number 450-06-000002-224
Internal file number 6086-1
Generated on Friday, December 08 2023, at 16:13
Report number **A427171R350677**

Document(s) Notified

File Name	Pages	Document Integrity
r-2-lettres-patentes-supplementaires-1979.pdf		(SHA256 checksum): 731562f002887f2df0f43fef04247c1f69f65d7a71271432082aa1152bdfa3bf

Message

Bonjour Marie-Hélène Léveillée, vous êtes par la présente notifié(e) du/des document(s) ci-joint(s). Un rapport de confirmation comprenant une preuve de notification a été envoyé à Gioconda Mejia.

Sent from

Name	Gioconda Mejia
Email	gmejia@imk.ca

Sent to

Name	Marie-Hélène Léveillée
Email	marie-helene.leveillee@justice.gouv.qc.ca

Proof of Transmission

Date & Time	Dec. 8, 23 - 4:11 PM
Status	Message successfully delivered to recipient
SMTP	250 2.6.0 <65738667c5fc4_11dbdc16801b@pronotif-sidekiq-5bffb5ccdf-twqjv.mail> [InternalId=4561255278617, Hostname=YT3PR01MB6210.CANPRD01.PROD.OUTLOOK.COM] 83685 bytes in 0.246, 331.874 KB/sec Queued mail for delivery

Subject Pièce R-2
Case name Johanne Proulx et al. c. Michel Fortin et al.
Court file number 450-06-000002-224
Internal file number 6086-1
Generated on Friday, December 08 2023, at 16:13
Report number **A427171R350674**

Document(s) Notified

File Name	Pages	Document Integrity
r-2-lettres-patentes-supplementaires-1979.pdf		(SHA256 checksum): 731562f002887f2df0f43fef04247c1f69f65d7a71271432082aa1152bdfa3bf

Message

Bonjour Me Louis Fortier, vous êtes par la présente notifié(e) du/des document(s) ci-joint(s). Un rapport de confirmation comprenant une preuve de notification a été envoyé à Gioconda Mejia.

Sent from

Name	Gioconda Mejia
Email	gmejia@imk.ca

Sent to

Name	Me Louis Fortier
Email	louis@louisfortier.com

Proof of Transmission

Date & Time	Dec. 8, 23 - 4:11 PM
Status	Message successfully delivered to recipient
SMTP	250 2.6.0 <65738667e483d_11cf981683a6@pronotif-sidekiq-5bffb5ccdf-twqjv.mail> [InternalId=4621384818040, Hostname=DS0PR16MB5368.namprd16.prod.outlook.com] 83244 bytes in 0.200, 405.588 KB/sec Queued mail for delivery

Subject Pièce R-2
Case name Johanne Proulx et al. c. Michel Fortin et al.
Court file number 450-06-000002-224
Internal file number 6086-1
Generated on Friday, December 08 2023, at 16:13
Report number **A427171R350675**

Document(s) Notified

File Name	Pages	Document Integrity
r-2-lettres-patentes-supplementaires-1979.pdf		(SHA256 checksum): 731562f002887f2df0f43fef04247c1f69f65d7a71271432082aa1152bdfa3bf

Message

Bonjour Me Louis Morin, vous êtes par la présente notifié(e) du/des document(s) ci-joint(s). Un rapport de confirmation comprenant une preuve de notification a été envoyé à Gioconda Mejia.

Sent from

Name	Gioconda Mejia
Email	gmejia@imk.ca

Sent to

Name	Me Louis Morin
Email	louis.morin@groupetcj.ca

Proof of Transmission

Date & Time	Dec. 8, 23 - 4:11 PM
Status	Message successfully delivered to recipient
SMTP	250 2.0.0 Ok: queued as 77294740051

Open Details

Date & Time	Dec. 8, 23 - 4:11 PM
Status	Message successfully opened by recipient

Subject Pièce R-2
Case name Johanne Proulx et al. c. Michel Fortin et al.
Court file number 450-06-000002-224
Internal file number 6086-1
Generated on Friday, December 08 2023, at 16:13
Report number **A427171R350676**

Document(s) Notified

File Name	Pages	Document Integrity
r-2-lettres-patentes-supplementaires-1979.pdf		(SHA256 checksum): 731562f002887f2df0f43fef04247c1f69f65d7a71271432082aa1152bdfa3bf

Message

Bonjour Me Yannick Crack, vous êtes par la présente notifié(e) du/des document(s) ci-joint(s). Un rapport de confirmation comprenant une preuve de notification a été envoyé à Gioconda Mejia.

Sent from

Name	Gioconda Mejia
Email	gmejia@imk.ca

Sent to

Name	Me Yannick Crack
Email	yannick.crack@groupetcj.ca

Proof of Transmission

Date & Time	Dec. 8, 23 - 4:11 PM
Status	Message successfully delivered to recipient
SMTP	250 2.0.0 Ok: queued as 5FB76340055

[Accueil](#) / [Exclusions et inclusions](#) / [Acceptation des conditions d'utilisation](#) / [Formulaire de dépôt](#)/ [Confirmation de la transmission des documents](#)

Confirmation de la transmission des documents



Succès

Vos documents ont bien été transmis.

Numéro de demande : 2023-PROC-00331488

Date et heure de transmission : 2023-12-08 16:15:21

Numéro de dossier judiciaire : 450-06-000002-224

Titre : Pièce R-2

Aucun courriel de confirmation ne sera transmis. Il est recommandé d'imprimer cette page en vue de conserver ces informations pour vos dossiers.

Si des frais judiciaires sont prescrits pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document, celui-ci ne sera légalement reçu que lorsque les frais judiciaires auront été acquittés en totalité. Le cas échéant, le greffe vous transmettra un avis de paiement par courriel.

Les documents sont traités durant les jours et les heures d'ouverture des greffes de la Cour supérieure et de la Cour du Québec dans un délai de 24h à 48h ouvrables suivant leur transmission en tenant compte des jours fériés, les demandes urgentes étant priorisées dans un délai de moins de 24h.

Pour le dépôt d'un acte de procédure ou d'un document en matière civile ou jeunesse, votre paiement devra être acquitté au plus tard 2 jours après la notification de l'avis de paiement pour que votre document soit considéré comme reçu à la date de son dépôt au greffe.

[RETOURNER À L'ACCUEIL](#)[FAIRE UN NOUVEAU DÉPÔT](#)[Conditions d'utilisation](#)[Accessibilité](#)[Nous joindre](#)

Québec

N° 450-06-000002-224

COUR SUPÉRIEURE
DISTRICT DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC

MME JOHANNE PROULX

Demanderesse-Locataire

ASSOCIATION SAUVONS MENA'SEN

Demanderesse-OSBL
collectivement, les Demanderesses

C.

**M. MICHEL FORTIN, EX-PRÉSIDENT FAUBOURG
MENA'SEN ET AL.**

Individuellement, un Défendeur
et collectivement, les Défendeurs

-et-

**M. YVES PEPIN, REGISTRAIRE DES ENTREPRISES
DU QUÉBEC (REQ)**

Registraire-Mis en cause

-et-

9254-1556 QUÉBEC INC.

Acheteur-Mis en cause

PIÈCE R-2

ORIGINAL



M^e Doug Mitchell
dmitchell@imk.ca
M^e Laurence Boudreau
lboudreau@imk.ca
Me Marie-Hélène Lyonnais
mhlyonnais@imk.ca
514 935-2725
514 934-3690
438 601-3907

📁 6086-1

IMK s.e.n.c.r.l./LLP

Place Alexis Nihon • Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest • bureau 1400
Montréal (Québec) H3Z 3C1
T : 514 935-4460 F : 514 935-2999

BI0080